

Belgium-Charleroi: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 213/2013 02/11/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: AWIPH

Postal address: Rue de la Rivelaine 21

Town: Charleroi

Postal code: 6061

Country: Belgium

Contact person: Madame Valérie Cowez

For the attention of: Cellule marchés publics

E-mail: v.cowez@awiph.be

Telephone: +32 71205853

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=403163

Additional information can be obtained from:

Official name: AWIPH

Postal address: Rue de la Rivelaine 21

Town: Charleroi

Postal code: 6061

Country: Belgium

Contact person: Madame Valérie Cowez

For the attention of: Cellule marchés publics

E-mail: mp@awiph.be

Telephone: +32 71205853

Internet address: <http://www.awiph.be>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: AWIPH

Postal address: Rue de la Rivelaine 21

Town: Charleroi

Postal code: 6061

Country: Belgium

Contact person: Madame Valérie Cowez

For the attention of: Cellule marchés publics

E-mail: mp@awiph.be

Telephone: +32 71205853

Internet address: <http://www.awiph.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: AWIPH

Postal address: Rue de la Rivelaine 21

Town: Charleroi

Postal code: 6061

Country: Belgium

Contact person: Madame Valérie Cowez
For the attention of: Cellule marchés publics
E-mail: mp@awiph.be
Telephone: +32 71205853
Internet address: <http://www.awiph.be>

I.2. Type of the contracting authority

Other: Organisme d'intérêt public

I.3. Main activity

Other: intégration des personnes handicapées

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Consultance spécialisée dans les technologies Microsoft

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: AWIPH - Rue de la Rivelaine 21 - 6061 Charleroi

NUTS code BE322 Arr. Charleroi

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'Agence fera appel à des spécialistes en Architecture-Analyse et en Ingénierie système. Voici la liste des principales technologies pour lesquelles des prestations d'architecture, d'analyse et d'ingénierie seront demandées.

1. Microsoft Windows / Windows Server / Active Directory (déjà en production)
 - a. Principales fonctions actuelles : * Authentification des utilisateurs* Hébergement et sécurisation des données sur les serveurs
 - b. Tâches à réaliser (non exhaustif) : * Migration vers nouvelle version* Dépannage pointu* Mise en place d'un DRP (Disaster recovery plan)* Conseils d'architecture technique
2. Microsoft Exchange Server (déjà en production)
 - a. Principales fonctions actuelles : * Messagerie électronique* Agenda partagé
 - b. Tâches à réaliser (non exhaustif) : * Migration vers nouvelle version* Dépannage pointu* Mise en place d'une redondance* Mise en place d'un DRP (Disaster recovery plan)* Mise en place d'une politique d'archivage* Conseils d'architecture technique
3. Microsoft Internet Information Server (déjà en production) :
 - a. Principales fonctions actuelles* Publication d'application Web* Publication site Web
 - b. Tâches à réaliser (non exhaustif)* Migration vers nouvelle version* Dépannage pointu* Conseils d'architecture technique
4. Microsoft Visual Studio.NET (déjà en production) :
 - a. Principales fonctions actuelles* Développement d'applications
 - b. Tâches à réaliser (non exhaustif)* Dépannage pointu* Conseils d'architecture technique (nouveau LAM et applications périphériques)
5. Microsoft SQL Server (déjà en production mais nécessitant une mise à jour majeure) :
 - a. Principales fonctions actuelles* Gestion des bases de données* Gestion d'un Data Warehouse
 - b. Tâches à réaliser (non exhaustif)* Dépannage pointu* Mise

en place d'un DRP (Disaster recovery plan)* Conseil d'architecture technique* Réaliser la migration de bases de données existantes* Aide à l'utilisation de « report services »* Gérer les réplications entre serveurs* Aide à l'utilisation de SSIS (ETL)6. Microsoft SharePoint - outils collaboratifs (déploiement prévu) :a. Principales fonctions* Portail d'entreprise* Portail collaboratif* Publication sur Intranet et Internetb. Tâches à réaliser (non exhaustif)* Définition d'une architecture technique* Déploiement des serveurs (publics pour l'intranet t privés pour l'internet* Aide au déploiement d'un projet pilote LYNC* Dépannage pointu* Mise en place d'un DRP (Disaster recovery plan)* Mise en place d'un module Wiki* Mise en place d'un module de collaboration* Aide au déploiement d'un projet pilote « notes CG »* Aide au déploiement d'un projet pilote « wiki LEN7. Microsoft System Center Configuration Manager (déploiement prévu): a. Principales fonctions* Inventaire physique du matériel informatique* Inventaire logiciel* Publication automatisée et centralisée d'applications* Prise de contrôle à distanceb. Tâches à réaliser (non exhaustif)* Définition d'une architecture technique* Déploiement des serveurs* Dépannage pointu8. Microsoft System Center Service Manager (déploiement à l'étude) :a. Principales fonctions* Outil de gestion de helpdesk.b. Tâches à réaliser (non exhaustif)* Déploiement des serveurs* Étude de faisabilité* Dépannage pointu* Conseils liés au respect des normes ITIL* Conseils liés à la mise en place d'une solution de ticketing* Conseils d'architecture technique* Mise en place de processus spécifiques9. Microsoft ForeFront (déjà en production) :a. Principales fonctions actuelles* Sécurisation des accès Internet* Pare-Feu séparant notre réseau local de l'internetb. Tâches à réaliser (non exhaustif)* Validation et optimisation de la configuration* Dépannage pointu* Conseils d'architecture technique* Mise en place d'un DRP (Disaster recovery plan)* Étude de faisabilité d'une solution d'accès dis

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

mission Analyse-Architecture : 125 journées de consultance pour trois ans;mission d'ingénierie système : 540 journées de consultance pour trois ans ;mission d'ingénierie système : 10 journées de consultance (hors des heures de bureau) pour trois ans.
Estimated value excluding VAT: 451 250 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

"voir le cahier spécial des charges"

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

"voir le cahier spécial des charges"

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion cités à l'article 20 de la loi du 15 juin 2006 et de aux articles 61 et suivants de l'A.R du 15 juillet 2011 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. S'agissant de ces cas d'exclusion, le Pouvoir adjudicateur peut, lorsqu'il a des doutes sur la situation personnelle d'un fournisseur, s'adresser aux autorités compétentes belges ou étrangères pour obtenir les informations nécessaires à ce propos. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le Pouvoir adjudicateur peut vérifier l'exactitude de la déclaration sur l'honneur implicite dans le chef du soumissionnaire dont l'offre est la mieux classée. A cette fin, il demande au soumissionnaire concerné de fournir, dans le délai qu'il détermine, les renseignements ou documents permettant de vérifier sa situation personnelle et ce, avant toute décision relative à l'attribution du marché. Ces exclusions pourront être prononcées à quelque stade que ce soit de la procédure.* Pour les soumissionnaires belges : Il est à signaler que :- les soumissionnaires belges employant du personnel assujéti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché ; - les soumissionnaires belges sont dispensés de produire une attestation récente (6 mois avant la date d'ouverture des offres) émanant de l'administration compétente pour la perception de la T. V.A. établissant sa situation ; - les soumissionnaires belges sont dispensés de produire une attestation du greffe du Tribunal du commerce du siège sociale de l'entreprise selon laquelle l'entreprise n'est pas en état de faillite ou dans une situation analogue. La vérification de ces situations sera faite par le Pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale ainsi qu'à la Banque Carrefour des entreprises. A cette fin, le soumissionnaire doit communiquer son numéro unique d'entreprise. Cela étant, s'agissant de l'attestation des Contributions Directes, les soumissionnaires belges doivent produire l'attestation récente (maximum 6 mois avant la date d'ouverture des offres) émanant de l'administration compétente pour la perception des contributions directes dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de contributions directes pour le présent marché.* Pour les soumissionnaires étrangers : Conformément à l'article 62 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 précité, les soumissionnaires étrangers doivent joindre à leur offre :- une attestation récente (maximum 6 mois avant la date d'ouverture des offres) délivrée

par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des offres, ils sont en règle avec leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions du pays où ils sont établis. S'il emploie du personnel assujéti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, sa situation sera vérifiée directement par le pouvoir adjudicateur pour ce qui concerne ce personnel. A cette fin, le soumissionnaire doit communiquer son numéro unique d'entreprise ; - une attestation récente (maximum 6 mois avant la date d'ouverture des offres) délivrée par l'autorité compétente du pays certifiant sa situation en ce qui concerne le paiement des contributions directes ; - une attestation récente (maximum 6 mois avant la date d'ouverture des offres) délivrée par l'autorité compétente pour la perception de la T.V.A. établissant sa situation ; - une attestation récente (maximum 6 mois avant la date d'ouverture des offres) délivrée par l'autorité compétente du pays concerné selon laquelle l'entreprise n'est pas en état de faillite ou dans une situation analogue. Si un tel document n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Afin d'apprécier sa capacité financière, le soumissionnaire doit remettre à l'appui de son offre une déclaration bancaire dont le modèle est joint en annexe du présent CSC.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

a. Une déclaration sur l'honneur attestant que la société a presté au minimum 400 jours / an de consultance spécialisée dans les technologies Microsoft lors des trois dernières années; b. Une déclaration sur l'honneur mentionnant la composition de l'équipe Architecte-Analyste et de l'équipe Ingénieur système ainsi que les moyens qui seront mis à disposition de l'Agence. Les technologies décrites au point 1.1.3.3 devront être couvertes au minimum par une personne. Les personnes référencées pourront couvrir plusieurs technologies. Pour intervenir, chaque personne spécialisée dans une technologie donnée, devra répondre pour cette même technologie aux critères de capacité technique, certification et expérience, définis au point suivant (point c) ; c. Une déclaration sur l'honneur mentionnant l'identité des techniciens accompagnée d'un curriculum vitae et du tableau « certifications et expériences » complété et signé (Cf. point 4) attestant les compétences et l'expérience de chaque technicien de la manière suivante : o Pour la mission d'architecture-analyse : * Les numéros et intitulés des examens réussis attestant la maîtrise d'au minimum 2 technologies (cf. point 1.1.3.3) ; Et* Au moins 5 ans d'expérience pertinente attestant la réalisation de missions similaires à celles décrites au point 1.1.3.4 (des exceptions seront accordées par l'Agence si un produit ou une technologie est depuis moins de 5 ans sur le marché). o Pour la mission d'ingénierie système : * Les numéros et intitulés des examens réussis attestant la maîtrise d'une ou plusieurs technologies (cf. point 1.1.3.3) ; Et* Au moins 5 ans d'expérience pertinente attestant la réalisation de missions similaires à celles décrites au point 1.1.3.4 (des exceptions seront accordées par l'Agence si un produit ou une technologie est depuis moins de 5 ans sur le marché). Concernant les prestations relatives à une mission d'ingénierie système, pour chacune des technologies suivantes : Windows Server/Active Directory, Exchange Serveur, .NET, SQL Serveur et SharePoint, il est demandé au minimum un curriculum vitae attestant les compétences et l'expérience (cf point c) ci-dessus) Si en cours d'exécution du marché, l'adjudicataire fait appel aux services d'un nouveau technicien, il devra soumettre au pouvoir adjudicateur la preuve de ses qualités conformément aux points repris ci-dessus.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2013/156/MP/IF/D

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 16.1.2014 - 10:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

16.1.2014 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 150 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 16.1.2014 - 10:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

le cahier spécial des charges peut être demandé à l'adresse suivante : mp@awiph.be
Madame Valérie Cowez : +32 71205853, Monsieur Killian Servais : +32 71205195. En vue de répondre aux questions et demandes d'informations complémentaires des soumissionnaires, ceux-ci sont invités à envoyer leurs éventuelles questions pour le lundi 6.1.2014 avant 12:00 à l'adresse suivante : mp@awiph.be
L'Agence répondra aux questions et enverra les réponses à l'ensemble des soumissionnaires pour le jeudi 9.1.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil d'Etat

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.10.2013